

ATTESTATION – Vide Grenier- Personne Physique
Organisateur : ESB Football – 85170 Bellevigny

Je soussigné(e),
Nom : Prénom :
Né(e) le :/...../..... à : Dép. :
Adresse :
C.P. : Ville :
Tél. : Email :@.....
Titulaire de la pièce d'identité N° :
Délivré le...../...../..... par la Préfecture de :
Véhicule immatriculé : de marque :

Déclare sur l'Honneur :

- *Ne pas être commerçant(e).
- *Ne vendre que des objets personnels ou usagés (Article L310-2 du code du commerce).
- *Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

A..... le Signature :
Attestation devant être remise à l'organisateur dès votre arrivée.

ATTESTATION – Vide Grenier- Professionnel
Organisateur : ESB Football – 85170 Bellevigny

Je soussigné(e),
Raison Sociale :
N° R.C.S : de.....
Adresse du siège social :
Fonction du représentant :
Nom : Prénom :
Né(e) le :/...../..... à : Dép. :
Adresse :
C.P. : Ville :
Tél. : Email :@.....
Titulaire de la pièce d'identité N° :
Délivré le...../...../..... par la Préfecture de :
Véhicule immatriculé : de marque :

Déclare sur l'Honneur :

- *Etre soumis au régime de l'article L310-2 du code du commerce.
- *Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (article 321-7 du code pénal).

A..... le Signature :
Attestation devant être remise à l'organisateur dès votre arrivée.

DIMANCHE
14 AVRIL 2019

VIDE GRENIER

DE 08 H 00 à 18 H 00

PARKING SUPER U BELLEVIGNY

Bar et Restauration Sur Place



Règlement du vide grenier

- 1- Le vide grenier est organisé par le club : ES Belleville football. Il est ouvert aux particuliers et aux professionnels (10 maximum)
- 2- L'organisateur ne fournit aucun matériel sauf 1 sac poubelle.
- 3- L'accueil des exposants se fera à partir de 06h30. Plus aucune circulation de véhicule ne sera possible sur le site après 08h00.
- 4- Pour les exposants n'ayant pas de réservations, le paiement de l'emplacement se fera sur le lieu de votre emplacement.
- 5- Vous devez laisser apparent le bon d'emplacement (grand coupon) qui vous sera remis à votre arrivée. Ne seront autorisés sur le site, que les véhicules dûment identifiés par un « pass » (Petit coupon) fourni par l'organisateur.
- 6- L'ouverture au public se fera à 08h00. Aucune vente ne sera autorisée avant cet horaire.
- 7- La vente de produit alimentaire de consommation immédiate (sandwichs, confiserie, boissons, etc ...) sur les emplacements est strictement interdite.
- 8- Le vide grenier se terminera à 18h00. Aucun véhicule ne sera autorisé à entrer sur le site avant. Vous devrez laisser votre emplacement propre, sans aucun dépôt sauvage. Munissez-vous de votre sac poubelle et d'un cendrier pour les fumeurs.
- 9- L'organisateur dégage toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation survenant pendant la manifestation.
- 10- L'organisateur se réserve le droit d'annuler le vide grenier en cas de force majeure. Aucun remboursement de l'inscription-réservation ne sera réalisé.
- 11- La réglementation des « ventes au déballage » impose à chaque exposant de fournir à l'organisateur :
 - Une fiche d'inscription-réservation.
 - Les attestations complétées et signées.
 - La présentation d'une pièce d'identité.
 - Le règlement du nombre de mètres linéaires réservés
- 12- L'organisation vous remettra en plus un bon pour 1 café.

INSCRIPTION – RESERVATION

*A compléter et à renvoyer à l'adresse suivante :
(accompagné de votre règlement à l'ordre de ESB Football)*

DAVID Enrique
9, rue des Bosquets - 85170 Le Poiré sur Vie
06 74 93 28 38

COORDONNEES DE L'EXPOSANT :

NOM : _____
Prénom : _____
Enseigne : _____
Téléphone : _____
E-mail : _____

RESERVATION :

*La réservation s'effectue par tranche de 2.5m linéaire (largeur d'une place de parking) au prix de 10 € les 2.5m linéaires et 18 € les deux places.
* Le stationnement d'un (1) véhicule nécessite au minimum deux (2) emplacements.

Règlement :X 10 € = € X 18 € = €

* Par chèque à l'ordre de : ESB Football.
* En espèces.

DOCUMENTS A FOURNIR :

Photocopie de la carte d'identité.
Attestation (à remplir au dos et à signer).

L'exposant s'engage à respecter le règlement du vide grenier.

A..... le

Signature